

1

Texte action

2

Congrès académique SNES-FSU Versailles

3

Mardi 27 avril 2021

4

5

6 Depuis plus d'un an, notre pays connaît une crise sanitaire sans précédent. Ses
7 conséquences ont été grandement aggravées par les réformes néo-libérales mises en
8 œuvre par ce gouvernement, dans la continuité des précédents.

9 Alors même que cette crise sanitaire a mis encore plus en évidence la nécessité de
10 préserver notre modèle social et de renforcer la Fonction publique, le Gouvernement,
11 loin de changer de cap, a poursuivi sa politique libérale contre le monde du travail,
12 contre les actifs comme les retraités, visant la destruction des services publics, la
13 privatisation de l'école, de la santé...

14 L'accès aux soins pour tous exige l'attribution de moyens beaucoup plus importants
15 pour l'hôpital public et la lutte contre les déserts médicaux. Il passe aussi aujourd'hui par
16 une vaccination générale et rapide pour laquelle les vaccins doivent devenir des biens
17 communs arrachés aux profits des laboratoires.

18 Le Gouvernement n'hésite pas à instrumentaliser cette crise sanitaire pour mener à bien
19 ses projets de lois liberticides et stigmatiser certaines communautés, allant lui-même à
20 l'encontre des valeurs républicaines, qu'il dévoie. Ainsi, Jean-Michel Blanquer se livre à
21 la désignation classique de boucs-émissaires qui mettraient en danger la laïcité, alors
22 même qu'avec la loi sur les séparatismes en discussion, ce sont les principes de la loi
23 de 1905 qui sont mis à mal. Il reprend à son compte, après Frédérique Vidal, le terme
24 "d'islamo-gauchistes" issu du lexique de l'extrême-droite pour désigner des personnes
25 qui auraient pénétré le milieu enseignant ou encore étudiant ; il n'hésite donc pas à
26 attaquer les libertés syndicales, aujourd'hui contre l'UNEF dont il dénonce
27 paradoxalement « la pente fasciste », mais déjà en 2017 contre un syndicat enseignant
28 qui avait choisi lui aussi d'organiser des réunions non-mixtes (poursuites qu'il a d'ailleurs
29 perdues).

30

31

32 Sa gestion déplorable de la crise a été particulièrement visible dans l'Éducation
33 Nationale : pendant des mois le Ministre a nié la réalité de la circulation du virus,
34 refusant de prendre des mesures sanitaires sérieuses, ne tenant aucun compte des
35 propositions et scénarii portés par la FSU depuis bientôt un an. Cette politique à courte
36 vue a particulièrement profité à la prolifération du virus mettant en danger les personnels
37 et les élèves ainsi que l'ensemble de la population et prolongé la crise sanitaire. De
38 plus, la sidération liée à cette situation inédite, l'interdiction des regroupements et des
39 manifestations conduisant à l'affaiblissement du mouvement social a permis au ministre
40 d'avancer dans la réalisation de ses projets concernant sa vision néo-libérale de l'école
41 discriminante socialement, entraînant une forte attaque contre nos métiers. Le Grenelle
42 de l'Éducation avec les attaques programmées contre nos statuts, les remises en cause
43 de notre liberté pédagogique montrent que, loin d'être une lubie, les projets de notre
44 ministre sont au contraire très rationnels et que leur mise en œuvre est bien avancée.
45 Le déni de réalité qui le caractérise, ainsi que le refus du Gouvernement d'investir dans
46 l'École, alimentent la colère de la Profession, mais aussi des parents et des élèves,
47 contre la politique menée et en particulier contre la personne du Ministre. Le SNES-FSU
48 doit être capable de traduire cette colère dans des mobilisations puissantes permettant
49 de mettre un coup d'arrêt à ces offensives néolibérales.

50 **Sur la fin de l'année et le contexte sanitaire**

51

52 **Conditions sanitaires et reprise**

53

54 Le contexte d'urgence sanitaire exige un changement de cap radical de la gestion de la
55 crise sanitaire dans l'Éducation nationale. Il faut en finir avec l'absence d'anticipation,
56 les incohérences et le désordre qui ont prévalu jusqu'à présent. Les annonces du
57 Ministère lors de la réunion du 22 avril le montrent une nouvelle fois : il ne prend pas
58 cette direction.

59 Depuis le début de la crise sanitaire, on constate à l'occasion de la mise en place de
60 l'École à distance des dérives inacceptables, tant du point de vue des personnels que
61 d'un point de vue pédagogique. Elles pourraient être évitées par un cadrage fort donné
62 par le Ministère et relayé par les rectorats. A chaque passage au distanciel, ces dérives
63 se répètent :

64 - Des injonctions au présentiel complètement injustifiées et irresponsables au vu de la
65 situation sanitaire (tâches pouvant être réalisées à distance, réunions, portes
66 ouvertes...);

67 - Des injonctions sur les modalités de mise en œuvre du travail à distance portant
68 atteinte à la liberté pédagogique, constituant en outre des non-sens pédagogiques, et
69 des menaces pour nos métiers.

70 Le SNES-FSU exige que le ministère prenne enfin ses responsabilités en mettant en
71 place un protocole sanitaire clair, ne renvoyant pas au local des décisions susceptibles
72 de créer des inégalités aussi bien sanitaires que pédagogiques.

73 A l'inverse, le SNES-FSU rappelle que la mise en œuvre de l'enseignement à distance
74 relève de la stricte liberté pédagogique et ne doit pas être instrumentalisée pour
75 accélérer les évolutions néolibérales engagées par le gouvernement et dont le
76 déploiement du numérique dans l'éducation constitue un puissant levier.

77 Dès le 3 mai si les conditions sanitaires le permettent, ou dès que les conditions pour
78 une reprise en présentiel seront remplies, le retour des élèves dans les établissements
79 doit s'accompagner de mesures réellement protectrices pour les personnels et les
80 élèves :

81 - La mise en place de demi-jauges effectives dans tous les collèges et lycées, avec la
82 généralisation d'un fonctionnement en demi-groupes permettant une distanciation réelle
83 à tous les moments de la journée

84 - Un plan d'urgence pour la vaccination de l'ensemble des personnels de l'Éducation
85 nationale volontaires.

86 - Le recrutement pérenne en nombre de personnels d'enseignement, d'éducation, de
87 surveillance, d'orientation et médico-sociaux dès maintenant pour répondre aux enjeux
88 de la crise sanitaire et aux besoins encore accrus par la crise.

89 - Une communication transparente et sans ambiguïté de l'Éducation Nationale à tous les
90 niveaux (MEN, Rectorat, DSDEN...) en direction des chefs d'établissements et des
91 personnels sur les règles mises en place, selon un cadrage national.

92 - Une information transparente et claire de l'Éducation Nationale à tous les niveaux en
93 direction de l'ensemble des représentants des personnels sur la situation sanitaire

94 - La gratuité des masques, pour les élèves comme pour les personnels ; ce matériel
95 devenu indispensable doit être fiable et fourni en quantité suffisante.

96 - L'installation et l'utilisation de purificateurs d'air et de détecteurs de CO₂ dans toutes
97 les salles de classes.

98 - Des campagnes de dépistage massif dans les établissements pour les personnels et
99 les élèves, avec les moyens humains nécessaires pour ne pas les faire reposer sur les

100 personnels de l'établissement.

101 - La reconnaissance du droit de retrait pour les personnels exerçant dans les
102 établissements dans lesquels le protocole sanitaire n'est ou n'a pas été respecté.
103 - Le respect des conditions du CITIS pour les arrêts maladie liés à la COVID-19.
104 Ces revendications seront portées pour la rentrée 2021 et tant que la situation sanitaire
105 l'exige.

106 Examens

107

108 Sans avoir tiré aucune leçon de l'expérience de l'an dernier, le Ministère persiste cette
109 année dans son refus d'anticiper le passage à l'enseignement à distance et ses
110 conséquences. Les conditions dégradées d'enseignement ne permettent pas aux élèves
111 de se préparer aux examens de manière sereine et acceptable.

112 A rebours des demandes portées par le SNES-FSU :

113 - aucun aménagement n'a été apporté aux programmes ;

114 - le Grand oral, épreuve foncièrement inégalitaire et emblématique de la réforme
115 Blanquer, est pour le moment maintenu contre vents et marées ;

116 - aucun aménagement significatif n'est encore annoncé pour les épreuves de l'EAF et
117 de philosophie, où seuls des aménagements annoncés bien en amont auraient permis à
118 l'année de se dérouler sereinement ;

119 - le contrôle continu prend une part toujours plus importante, compréhensible compte
120 tenu de la situation sanitaire ; mais on ne peut que s'inquiéter du risque majeur de
121 bricolages locaux que comporte le recours au contrôle continu, que le refus
122 systématique du Ministère d'imposer un cadrage ne fait que renforcer.

123 - Le SNES-FSU doit continuer à porter et faire entendre ses revendications en matière
124 d'aménagement des examens ; le Ministère doit aussi tenir compte des difficultés
125 engendrées par la crise sanitaire pour les élèves (conditions d'enseignement
126 dégradées, inéquité de traitement...).

127

128 Les premières épreuves de BTS qui se sont tenues ont été révélatrices de l'absence de
129 prise en compte du caractère exceptionnel de la situation et de l'absence totale de
130 considération pour les étudiants (conditions sanitaires scandaleuses ; pression sur les
131 étudiants, avec menace de zéro en cas d'absence justifiée, conduisant à ce que des
132 étudiants malades se présentent aux épreuves).

133 Sous la pression collective, le Ministre a fini par daigner annoncer des épreuves de
134 rattrapage au mois de juillet. Il était cependant déjà trop tard pour les premières
135 épreuves.

136

137 Le SNES-FSU doit mettre à profit les semaines à venir pour transformer en mobilisation
138 le fort mécontentement de la Profession face au refus d'anticiper et d'apporter des
139 aménagements aux examens. Nous devons exiger :

140 - dans l'immédiat : la suppression du Grand oral pour la session 2021 qui se prépare en
141 deux ans et concerne donc, pour cette session, des lycéens qui, l'an dernier, ont subi un
142 confinement strict dès mars dernier et une année 2020-21 toujours marquée par la
143 pandémie et les cours en demi-jauge.

144 - des aménagements significatifs pour les épreuves de français (abaissement du
145 nombre de textes) et de philosophie ;

146 - des sessions de rattrapage anticipées et préparées pour tous les examens

147 - Le SNES-FSU dénonce le caractère scandaleux de la mention « 100 % présentiel »
148 visant à valoriser les dossiers d'élèves dont les établissements ont fait le choix du
149 maintien en présentiel au mépris des risques encourus pour la santé des élèves et des
150 personnels. Il demande l'interdiction de toute référence à l'enseignement présentiel dans
151 les dossiers Parcoursup, ainsi que dans les avis portés par les conseils de classes de

152 3ème trimestre sur le DNB et le Baccalauréat.

153

154

155 **Sur la préparation de Rentrée**

156 Le ministère poursuit son projet mortifère pour l'Éducation Nationale. Des réformes
157 libérales telles que celle du lycée, dans la continuité de la réforme du collège portée par
158 le précédent gouvernement, associées à une reprise drastique de moyens dans un
159 contexte de hausse démographique portent une atteinte très forte au Second degré.

160 Pour la rentrée prochaine, le SNES-FSU doit tout mettre en œuvre pour répondre aux
161 attentes des collègues en termes d'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail.

162 Cela passe entre autres par la demande que les moyens donnés aux établissements
163 pour la rentrée prochaine soient abondés. Un plan de recrutement pluriannuel pérenne
164 est à mettre en place dans l'Éducation nationale avec des mesures particulièrement
165 ambitieuses pour la rentrée 2021. Ce plan vise à compenser les suppressions de postes
166 de ces dernières années malgré la hausse des effectifs, à permettre une reprise dans
167 des conditions sanitaires satisfaisantes, et à réduire les écarts sociaux et scolaires, sans
168 cesse creusés par la politique de ce gouvernement, dont les effets ont été accentués par
169 la crise sanitaire.

170 La crise a particulièrement mis en évidence la précarité des AED et des AESH. Au-delà
171 des mandats que nous portons pour ces professions, des mesures sont à exiger, dès à
172 présent, pour les sortir de la précarité et améliorer leurs conditions de travail. Cela
173 passe par une hausse significative de leurs effectifs, une revalorisation significative de
174 leurs salaires et l'abandon, dès la rentrée prochaine, des PIAL outils de rationalisation
175 de la main d'œuvre ASH.

176 En aucun cas la crise sanitaire que nous vivons ne doit fournir au Ministre un prétexte
177 indécent pour imposer ses obsessions pour l'Éducation Nationale, en particulier sur
178 l'instrumentalisation du numérique à l'école.

179

180

181 **Sur l'éducation Prioritaire**

182

183 Le gouvernement par le biais du rapport Azema Mathiot et des annonces de Nathalie
184 Elimas dans la presse, a confirmé sa volonté d'en finir avec l'Education prioritaire. La fin
185 annoncée du cadre national des REP et à terme, le cantonnement de l'EP à un très
186 faible nombre d'établissements, laboratoires d'expérimentations pédagogiques, la
187 contractualisation des moyens en EP dont l'allocation sera progressive en fonction de
188 projets d'équipe, vont à l'encontre du projet de démocratisation que porte le SNES-FSU.
189 Pire, cette réforme conduira de nombreux établissements actuellement en REP dans la
190 voie de la ghettoïsation par le départ des enseignants vers d'autres horizons moins
191 remuants et par la fuite des familles les plus aisées qui pouvaient encore accepter
192 jusque- là les règles de la carte scolaire.

193

194 L'exclusion des lycées, pleinement assumée avec la fin du régime transitoire depuis le
195 31 Août 2020, acte le fait qu'au-delà du collège, l'Éducation Nationale considère ne plus
196 avoir à prendre en charge les difficultés sociales pourtant très présentes sur de
197 nombreux territoires.

198 En cohérence avec notre mandat de démocratisation de l'École, le SNES-FSU doit
199 mettre en place une réelle campagne de mobilisations pour défendre l'Éducation
200 prioritaire et son cadre national.

201 La question de l'éducation prioritaire est aussi pour le SNES-FSU un enjeu fort de
202 syndicalisation et de renouvellement militant, c'est une porte d'entrée dans la

203 Profession, mais aussi dans l'action syndicale et militante pour de nombreux jeunes
204 collègues.

205 La responsabilité du SNES-FSU est d'être le moteur des mobilisations en Education
206 prioritaire, en les initiant, en apportant son soutien à l'ensemble d'entre elles, dans le but
207 de les étendre autant que possible, dans un cadre fédéral et intersyndical. Les
208 mobilisations locales doivent s'articuler avec des campagnes nationales menées par
209 notre syndicat, dans un cadre le plus unitaire possible.

210

211 **Plan d'action**

212

213 **Le SNES-FSU initiera et soutiendra les mobilisations sous toutes leurs formes, si**
214 **les revendications sanitaires qu'il porte ne sont pas respectées. D'ores et déjà le**
215 **SNES-FSU Versailles dépose un préavis couvrant toute la période d'ici la fin de**
216 **l'année scolaire. Le SNES-FSU appellera rapidement à la grève si les conditions**
217 **l'exigent.**

218

219 -L'auto-évaluation qui est menée cette année dans plusieurs établissements, s'annonce
220 comme une opération proprement scandaleuse, laissant présager des pressions sur les
221 choix, le fonctionnement des établissements et les personnels, allant jusqu'à
222 conditionner l'attribution de moyens. LE SNES-FSU exige l'arrêt des procédures d'auto-
223 évaluation des établissements scolaires.

224

225 Le SNES FSU continue à dénoncer les attaques contre le pouvoir d'achat des pensions,
226 la stigmatisation par l'âge et les campagnes insidieuses visant à légitimer de nouvelles
227 mesures d'austérité. Dans la poursuite de la journée nationale d'action du 31 mars
228 initiée par le groupe des 9, les retraités du SNES-FSU poursuivront la mobilisation selon
229 les modalités permises par la situation sanitaire. D'ores et déjà, ils appellent à la
230 manifestation du 1er mai dans le cadre unitaire construit. Par ailleurs, ils continuent à
231 militer pour une loi ambitieuse pour la prise en charge de la perte d'autonomie dans le
232 cadre des branches existantes de la sécurité sociale

233

234 **Enfin le SNES avec la FSU doit faire de la fin de l'année une période d'action pour**
235 **les services publics et le service public d'éducation avec plusieurs temps forts**
236 **incluant des appels à la grève nationale :**

237

238 **- Le premier temps fort sera le 1^{er} mai pour la réussite duquel le SNES mettra tout**
239 **en œuvre, avec la FSU**

240

241 **-Le SNES-FSU doit relancer les mobilisations sur les questions DGH et exiger un**
242 **plan pluriannuel de recrutement comprenant dès maintenant des recrutements en**
243 **nombre pour la rentrée prochaine de personnels et des créations de postes**
244 **d'enseignants, PSYEN, de personnels de santé, de vie scolaire.**

245

246 **- Le SNES-FSU doit relancer une journée d'action Fonction publique, sur la même**
247 **plate-forme revendicative que celle de la journée du 6 avril.**

248

249 **-Le SNES-FSU doit mettre en avant nos revendications pour une réelle**
250 **revalorisation de nos salaires, sans transformation de nos métiers.**

251

252

253 **-Le SNES-FSU doit engager une campagne d'informations et de mobilisation en**

254 **amont des groupes de travail sur les moyens d'assistance éducative pour**
255 **réclamer des moyens supplémentaires et pour l'amélioration des conditions de**
256 **travail et salariales des AED.**

257

258 **- Le SNES-FSU doit relancer une journée d'action en direction des AESH, sur la**
259 **même plate-forme revendicative que celle de la journée du 8 avril.**

260

261

262 **- Le SNES-FSU doit lancer une campagne d'information sous des formes diverses**
263 **pour dénoncer les projets de démantèlement de l'Éducation prioritaire et**
264 **construire des mobilisations.**

265

266

267

268

269

270 **Adopté par 82 voix POUR, 1 CONTRE, 2 abstentions et 0 NPPV**